



# LES NEGOCIATIONS AVANCENT DOUCEMENT

Présents : CFDT, CGT, FO et Elisfa

## COMPTE-RENDU CONVENTIONNEL CPNN ALISFA 15 JUIN 2023

### 1. Validation des comptes rendus des commissions paritaires des 9 mars et 20 avril 2023

Le compte-rendu du 9 mars est adopté à l'unanimité, de même que celui du 20 avril après des demandes de modification de FO et de la CGT.

### 2. Statut Cadre : proposition d'avenant modifiant le chapitre XI

Les Organisations Syndicales de salariés ne veulent toujours pas du forfait-jours à la demi-journée proposé par Elisfa.

**La délégation FO**, constatant que sa demande, pour que les médecins et les psychologues soient reconnus comme Cadres, n'apparaît pas dans le texte, réitère sa démarche. Pour les employeurs le processus de modification est complexe et les délais sont longs.

La CPPNI décide d'inscrire le sujet à l'agenda social de 2024.

FO demande que la prime soit exprimée en valeur du point et non en numéraire afin que celle-ci soit évolutive. Nous proposons 20 points.

FO demande une étude de l'observatoire sur la charge de travail des Cadres en fonction de direction. La proposition est validée. Ce sera fait d'ici la fin de l'année.

### 3. Statut des Assistants Maternels : document de travail

La poursuite des échanges est reportée en juillet. Nous sommes en attente des résultats de l'enquête de l'Observatoire sur les salaires.

**4. Politique salariale** : proposition d'avenant modifiant la rémunération minimum de Branche (RMB) à SMIC + 15 € brut au 1<sup>er</sup> juin 2023.

**FO ne signe pas mais ne fera pas opposition.**

### 5. Commissions et groupes de travail :

- **CPSP** (Commission Paritaire Santé Prévoyance) :

Les comptes du régime de complémentaire santé ont été validés. Les cotisations enfants sont déficitaires. La CPSP va travailler sur cette question.

Plan quadriennal santé : 2 fascicules sont en voie de finalisation (salarié référent santé et référent en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexiste)

#### COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DE NÉGOCIATION ALISFA

##### Ordre du jour :

1. Validation des comptes-rendus des CPPNI du 9 mars et 20 avril
2. Statut Cadres
3. Statut des Assistants Maternels
4. Politique salariale
5. Commissions et Groupes de travail
6. Questions diverses
7. Guides paritaires d'application de l'avenant N°10-22

- **Copil Handicap**, mis à l'ordre du jour par FO  
Nous voulions savoir si une embauche pour piloter les actions concernant les travailleurs handicapés était possible financièrement. C'est le cas. Mais il faut tout d'abord négocier l'accord.

#### 6. Questions diverses

Certains éléments de l'accord « classification et rémunération » ne paraissent pas clairs aux employeurs. Elisfa souhaite la négociation d'un avenant balai pour y remédier et fera des propositions pour la réunion de juillet.

La CFDT demande l'ouverture de négociations sur la pénibilité. **C'est acté pour 2024 à la demande de FO.**

#### 7. Guides paritaires d'application de l'avenant n°10-22 :

FO et la CGT n'ont pas participé au groupe de travail sur les guides. La CFDT et les employeurs ont décidé qu'on y travaillerait en CPPNI.

**FO : cet accord va trop à l'encontre de nos convictions pour que nous puissions participer à l'élaboration d'un guide commun. FO ne valide pas le guide en l'état présenté ce jour, en désaccord avec la page politique. Nous demandons d'y mentionner que FO et CGT ne sont pas signataires de cet accord.**

Puis les délégations FO et CGT quittent la réunion.

Prochaine réunion, le 12 juillet 2023

Paris, le 10 juillet 2023

**La délégation FO :** Sylvie BECK, Olivier HALLAY, Marianne MOSER, Gil SILVESTRI

Valeur du point au 1er janvier 2023	57, 50 €
Rémunération Minimum de Branche (RMB) au 1 <sup>er</sup> juin 2023	20 691 € annuel brut 1762,25 € mensuel brut
SMIC au 1 <sup>er</sup> mai 2023	1747,20 € mensuel brut